p. 7
Le Village des Entreprises s'implante sur le Bois de Teilay

p. 12
Découvrez la cohabitation inter-générationnelle solidaire

p. 15
Le CMJ a impulsé la création d'un nouveau skatepark

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°68 – MARS / AVRIL 2024

Janzé mag

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE



CA BOUGE !

Les mobilités d'aujourd'hui et de demain

Vos contacts

Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr.**

Médiathèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh.**

Déchetterie
Renseignements au **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 22 93 68 00.**

Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@rafcom.bzh.**

Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

Mission locale
Renseignements au**02 99 75 18 07** ou **contact@missionlocale-paysdevitre.fr.**

Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au**02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr.**

Relais Petite Enfance
Renseignements au **02 99 43 44 16** ou **relaispetiteenfance@rafcom.bzh.**

Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

Permanences juridiques
Renseignements au**02 99 43 64 87.**

Point Conseil Budget
Renseignements au **02 99 65 36 66.**

MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

Centre Hospitalier
Renseignements au **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr** **www.ch-janze.fr.**

Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au **02 99 43 44 45** (le **15** après minuit).

Pharmacie de garde
32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Aqualia (eau potable)
Renseignements au **02 23 08 01 89.**

La Poste
Renseignements au **36 31.**

Nouveaux horaires de La Poste à compter du 11 mars :
- **Lundi : fermé**
- **Mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30**
- **Samedi : 9h-12h**

État civil

Naissances
Amine BEKADDOUR (24 novembre) • **Ilina AL HAGEM** (5 décembre) • **Camille COUDRAIS** (6 décembre) • **Adam MURCIA** (7 décembre) • **Alessio LACIRE** (12 décembre) • **Alicia KAMMERER** (21 décembre) • **Hanaé FALIGOT** (22 décembre) • **Léa GIBOIRE** (24 décembre) • **Arsène VEGÉE** (26 décembre) • **Kymani SÉRIGNAT** (27 décembre) • **Agathe DASSÉ** (3 janvier) • **Léandre CESBRON** (12 janvier) • **Daria-Louise GAILLARD** (31 janvier) • **Maxe LEMAU JOLIVEL** (2 février) • **Julia LEMAZURIER** (4 février)

Mariages
Corina VANDENBERG et Florian LE VASSEUR (29 décembre) • **Sandra SULPICE et Alan PLANCHAIS** (20 janvier) • **Hanane KAMAL et Antoine MURCIA** (2 février) • **Emeline TROCHET et Quentin LEFFRAY** (3 février).

Décès
Michelle RENAUD épouse BRIELLE, 88 ans (10 déc.) • **Henriette PRIME veuve DROUET, 97 ans** (12 déc.) • **André PAIRIN, 90 ans** (14 déc.) • **Jean-Claude PELHÂTE, 83 ans** (15 déc.) • **Denis GAUPLÉ, 72 ans** (16 déc.) • **Frédéric PÂRIS, 55 ans** (18 déc.) • **Claudine AUBIN épouse GAILLARD, 65 ans** (21 déc.) • **Yvette GOUBET veuve MARCEL, 86 ans** (22 déc.) • **Marie-Claire NICOLAS veuve CHANON, 88 ans** (22 déc.) • **Bernadette LACIRE épouse GORON, 87 ans** (24 déc.) • **Denise CHARBON veuve HELBERT, 98 ans** (24 déc.) • **Antoinette CASTELLIER veuve MICAULT, 95 ans** (1er janvier) • **Marie LEGRAND, 75 ans** (2 janvier) • **Henri MICHEL, 93 ans** (3 janvier) • **Fabienne SOYER épouse VINCENT, 49 ans** (10 janvier) • **Jacqueline DE SAEGER veuve DUBRULLE, 94 ans** (11 janvier) • **Kamal BEKHTI, 77 ans** (18 janvier) • **Patricia MALINE, 69 ans** (19 janvier) • **Thérèse BROUSSE épouse GENDRON, 89 ans** (21 janvier) • **Patrick PELHÂTE, 64 ans** (26 janvier) • **Nicole THÉARD épouse RENAULT, 71 ans** (26 janvier) • **Raymond DAGUIN, 84 ans** (4 février) • **Jules DESILLE, 93 ans** (7 février) • **Thérèse ARONDEL veuve FOUILLET, 100 ans** (8 février) • **Didier LEGEAS, 66 ans** (10 février).

2 ..... BLOC-NOTES
3 ..... ÉDITO
4 ..... ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS
Au conseil municipal
Les élections européennes
Centre Hospitalier et mise en conformité du PLU
5 ..... URBANISME & CADRE DE VIE
Accélérer le développement des énergies renouvelables
ZAC multisites : direction le dossier de réalisation
6 ..... VIE ECONOMIQUE
Nuage de vapoteur, une marque locale
Peanuts épicerie, un voyage de saveurs
Le 716, un nouveau lieu pour se retrouver
7 ..... ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
Le Village des Entreprises s'implante au Bois de Teillay
Découvrez le cirque suspendu Toubouge
8 - 11 .... DOSSIER
Les mobilités d'aujourd'hui et de demain
12 ..... VIE SOCIALE
Découvrez la cohabitation intergénérationnelle solidaire
Les seniors réalisent un film d'animation
13 - 15 ... JEUNESSE & VIE SCOLAIRE
"Parlez-en" leur slogan contre le harcèlement
Prévenir les risques domestiques, un jeu d'enfant
Le CMJ a impulsé la création d'un nouveau skateparc
16 ..... CULTURE
Cali sur la scène du Gentieg, le rendez-vous à ne pas manquer
17 ..... VIE ASSOCIATIVE
Le festival Balilas prend ses quartiers à Janzé
Pengal Alayam, une association humanitaire qui œuvre pour les femmes en Inde
18 ..... VOS DÉMARCHES
L'aide juridictionnelle
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX
19 ..... AGENDA
20 ..... DER



Plus que jamais l'avenir de Janzé se construit aujourd'hui.

Penser Janzé à l'horizon 2030-2035, c'est en premier lieu répondre aux enjeux du développement durable. Dès 2019, notre équipe municipale s'est attelée à travailler à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée multisites. Aujourd'hui, ce projet entre dans une nouvelle phase opérationnelle, le dossier de réalisation avec toujours, comme objectif principal, de « reconstruire la ville sur la ville ». Renaturation, biodiversité, gestion des eaux pluviales, aménagement des espaces publics seront évidemment intégrés dans les réflexions. Vous serez sollicité pour participer à différents ateliers pour imaginer ensemble notre ville de demain.

Construire l'avenir, c'est aussi repenser nos déplacements dans la ville pour laisser une place plus importante aux mobilités douces, tout en garantissant la sécurité de chacun des usagers de la route. Au cours des prochains mois, un nouveau plan de circulation sera testé. A chaque étape du projet, nous serons présents pour vous expliquer les aménagements proposés. Nous aurons besoin de vos avis sur cette expérimentation. Nous comptons aussi sur la compréhension de tous pour accompagner cette conduite du changement.

Imaginer la ville de demain ne peut pas être seulement l'affaire des élus et des urbanistes qui les accompagnent. L'implication d'un maximum d'habitants est indispensable. Aussi, nous comptons sur votre participation dans les prochains mois aux différents ateliers de concertation qui vous seront proposés.

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4600 exemplaires par la Ville de Janzé.
Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis & Olivia Cuomo-Frédouët - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • **Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement** • Dépôt légal : **à parution** • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

Prochain Janzé mag mai 2024.

Compte-rendu du conseil municipal du 17 janvier

→ ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTE

• Prise de compétence sport

Le conseil municipal a pris acte du rapport de la politique sportive communautaire et a approuvé la mise en conformité des statuts. Les modifications statutaires concernent :

- la prise de compétences Sports
- l'extension de la compétence soutien et maîtrise d'ouvrage d'équipements et d'actions de développement touristique
- la mise en conformité des statuts avec la loi « Engagement et proximité » de 2019

• Maison France Services

Le conseil municipal a accepté le fonds de concours octroyé par Roche aux Fées Communauté pour le fonctionnement et l'achat de matériel/mobilier pour la Maison France Services d'un montant de 9 923,65€ au titre de l'année 2023.

→ URBANISME

• Dénomination de voirie

Le conseil municipal a approuvé la dénomination "rue des Cévennes" pour la nouvelle rue desservant le lotissement Les Rôtis (10 lots).

• ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, le conseil municipal a donné un avis favorable à une convention de servitudes avec ENEDIS sur la mise en place d'un nouveau tracé de réseau électrique sur des parcelles communales du lieu-dit L'Aubinière.

Prochains conseils municipaux :
• mercredi 20 mars
• mercredi 24 avril

Retrouvez les procès verbaux sur www.janze.fr

ELECTIONS

Les Européennes auront lieu le dimanche 9 juin

Pour pouvoir voter aux élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin, il faut être inscrit sur les listes électorales.
Dès à présent, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune, via le site www.service-public.fr

S'inscrire sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales et prendre part au scrutin des Européennes, vous pouvez :

- utiliser le service en ligne sur le site www.service-public.fr (date limite 1er mai 2024)
- vous déplacer en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le formulaire de demande d'inscription complété (date limite 3 mai 2024)

Si vous venez d'avoir 18 ans, votre inscription sur la liste électorale se fera automatiquement sans démarche particulière, à condition que vous ayez bien effectué votre recensement citoyen à 16 ans.
Enfin, **les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à signaler leur nouvelle adresse à la Mairie.** A défaut de signaler un changement de domicile, un électeur risque d'être radié des listes électorales et il ne pourra pas voter.



A savoir
Les citoyens de l'Union Européenne qui résident en France ont également le droit de participer à ces élections dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Infos pratiques
Mairie
elections@janze.fr ou 02 99 47 00 54

CONCERTATION

Centre Hospitalier et mise en conformité du PLU

Dans le cadre du projet de construction du nouveau Centre Hospitalier à l'angle de la rue Pierre et Marie Curie et de la rue du Bois Rougé **une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme va être organisée.** En effet, la mise en œuvre de ce projet, situé pour partie en zone naturelle au PLU, nécessite que les règles fixées par le PLU en vigueur soient adaptées.
Conformément aux articles L. 102-3 et suivants du code de l'urbanisme la procédure d'évolution du PLU doit faire l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Ainsi **une concertation préalable sera organisée du 11 mars au 12 avril au cours de laquelle une réunion publique sera proposée** *(la date sera communiquée ultérieurement par voie presse et sur www.janze.fr)*.
Pendant cette période, le dossier présentant les caractéristiques du projet et de la procédure sera consultable sur le site internet www.janze.fr et au format papier au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture des services techniques situés rue Louis Blériot.
Pendant la durée de la concertation le public pourra émettre ses observations :

- sur le registre papier prévu à cet effet au service urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture des services techniques - par courrier électronique à l'adresse urbanisme@janze.fr (en précisant en objet « Mise en compatibilité du PLU »),
- par courrier à l'attention de M. Le Maire – Place de l'Hôtel de Ville – CS 85025 35150 Janzé (en précisant en objet « Mise en compatibilité du PLU »).

A la suite de cette concertation, la population aura également la possibilité de s'informer et de s'exprimer durant l'enquête publique.

Renseignements
Service urbanisme
urbanisme@janze.fr ou 02 99 47 67 09

Services techniques ouvert :

- les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h
- le jeudi de 8h30 à 12h

CONCERTATION PUBLIQUE

Accélérer le développement des énergies renouvelables

Le défi climatique doit nous conduire à réduire considérablement l'utilisation des énergies fossiles, par la sobriété et le développement d'énergies neutres en carbone. Le développement des énergies renouvelables est indispensable au mix énergétique et à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone.

Dans ce contexte, la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 vise à mieux planifier le développement des énergies renouvelables sur les territoires et à favoriser l'implantation des installations : photovoltaïque, éolien terrestre, méthanisation, chaleur renouvelable… **L'Etat souhaite ainsi que les zones d'accélération (ZAER) bénéficient de dispositifs financiers plus favorables, et de délais d'instruction réduits.** La concertation en amont doit, d'autre part, favoriser l'acceptabilité des projets par les populations concernées.



Chaque commune doit identifier des zones favorables au développement des installations de production d'énergies renouvelables. Un travail préalable a été réalisé par les élus communaux à l'échelle de Roche aux Fées Communauté. Il est ainsi proposé les orientations suivantes :

- **pour le photovoltaïque sur toiture**, l'ensemble du territoire de la commune est concerné
- **pour le photovoltaïque sur ombrières**, des zones de parking ont été identifiées sur la commune. Il s'agit des parkings de commerces et d'entreprises, des parkings d'équipements publics
- **pour la méthanisation et la chaleur renouvelable**, tout le territoire communal est possible.
- **pour l'éolien**, aucune zone n'a été retenue.

Après information de la population et délibération du conseil municipal, les zonages proposés par la commune seront transmis au Préfet et une synthèse sera réalisée à l'échelle régionale. **Vous pouvez formuler vos remarques sur les zones et les orientations choisies jusqu'au 10 mars** soit en ligne sur www.janze.fr (rubrique actualité) soit sur le registre à votre disposition auprès du service urbanisme aux heures d'ouverture des services techniques ou encore par courrier ou par mail urbanisme@janze.fr.

Renseignements
Service urbanisme – urbanisme@janze.fr ou 02 99 47 67 09

URBANISME

ZAC multisites : direction le dossier de réalisation !

En 2019, la municipalité a engagé une réflexion sur le devenir de la commune de Janzé à l'horizon 2035. Après une première phase de concertation avec la population et d'études préalables, la ZAC multisites a été officiellement créée en décembre 2022. Le projet entre à présent dans une nouvelle phase opérationnelle : le dossier de réalisation.



Le dossier de réalisation est la dernière étape avant le démarrage des travaux et la commercialisation des terrains. Pour marquer ce tournant, la ville a organisé le mardi 6 février dernier une étape de travail qui s'est déroulée en deux temps :

1. les élus et les services janzéens se sont mobilisés pour échanger avec l'équipe pluridisciplinaire du groupement dirigé par le cabinet d'études UNIVERS retenu pour piloter les études du dossier de réalisation. Cette étape fondamentale du projet de la ZAC multisites va permettre d'**affiner la programmation urbaine, l'aménagement des espaces publics et d'approfondir les études environnementales.**
2. Roche aux Fées Communauté, la DDTM35, le Département d'Ille-et-Vilaine et le cabinet ABEIL ont ensuite pris part à la dynamique afin de commencer à **dessiner ensemble les contours d'un projet janzéen** en synergie avec son bassin de vie et les acteurs du territoire.

Ces échanges fructueux se sont ainsi portés sur la mise en place de la **participation citoyenne, les nouvelles modalités d'aménagement dans le contexte règlementaire du Zéro Artificialisation Nette, les ambitions environnementales, les objectifs du Plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics, le projet du futur collège**.

Prochaine étape ?

La ville et la population janzéenne vont travailler étroitement pour élaborer un projet urbain cohérent et ambitieux au regard des enjeux de demain. **Une première réunion d'informations aura lieu le lundi 15 avril pour présenter les résultats de la concertation du dossier de création et la méthode de travail à venir dans le cadre du dossier de réalisation.** La participation des habitants est indispensable pour construire un projet d'avenir !

A retenir
Réunion d'informations le lundi 15 avril à 19h aux Halles.
Mode de garde proposé pour les enfants de 3 à 10 ans sur inscription obligatoire.
Renseignements auprès du Pôle Territoire au
02 99 47 28 60 ou servicestechniques@janze.fr

Nuage de vapoteur, une marque locale

Floriane et Antoine se sont lancés dans l'aventure de l'entreprenariat en créant leur propre marque de vapoteuses "Nuage de vapoteur". Nouvelle étape de leur projet ? L'ouverture d'une boutique de cigarettes électroniques.



Floriane, comptable de profession, et son conjoint Antoine, peintre, se sont associés et ont mobilisé leurs compétences complémentaires pour créer **"Nuage de vapoteur"**, une marque de vapoteuses. La création de leur boutique est venue dans un second temps, comme une évidence pour ce duo qui souhaitait s'installer à son compte. *"Quand on a vu que le local était disponible, c'était pour nous une opportunité évidente à saisir. Je n'ai pas l'impression d'y travailler, je m'y sens comme chez moi "* raconte Floriane.
La boutique propose plusieurs gammes d'e-liquides avec des goûts variés, du matériel de cigarettes électroniques, une chicha à cigarette électronique, etc. **Elle offre également la possibilité de composer soi-même ses goûts dans différents formats** (grenade, popcorn sucré, fruit du dragon, etc.). *"Nous proposons des produits de qualité à notre clientèle dont la grande majorité provient de fournisseurs français"*, précise Floriane. *"Notre marque a d'ailleurs été créée dans le laboratoire nantais Lips"* poursuit la jeune femme. Pour les adeptes de DIY, Floriane propose des kits à faire chez soi : ***"je suis ouverte à la demande des clients et je peux très bien m'adapter à leurs attentes et élargir la gamme."*** souligne Floriane. *"Les retours sont déjà très positifs, ça nous motive pour la suite."* ■

Infos pratiques
14 bis, avenue Léon Thébault
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 13h30 et 15h30 à 19h
et samedi de 10h à 17h30
07 69 80 68 08 / www.nuagedevapoteur.com

Peanuts épicerie, un voyage de saveurs

Courant janvier, Juverna et Themma, mère et fille, ont ouvert leur boutique de produits exotiques en plein centre de Janzé.



Originaires de Guadeloupe, Juverna et Themma proposent une offre de marché qui n'existait pas jusqu'à présent sur le territoire. Désireuse de développer son propre commerce, Juverna se déplaçait régulièrement sur Rennes pour retrouver des produits issus d'Afrique et des Antilles. C'est ainsi qu'est né l'idée de lancer sa propre boutique de produits exotiques : ***"Janzé est une ville stratégique, il n'existe aucune offre similaire dans le coin, cela évite d'aller très loin et la clientèle est ravie"*** souligne la jeune femme. Sa boutique se démarque par des produits frais type fruits et légumes (banane plantain, manioc, piment, gingembre...) mais aussi de l'épicerie fine et du surgelé. Cette entreprise familiale attire autant les curieux que la communauté afro. **Juverna développe également ses propres produits comme des sauces créoles faites maison qui peuvent agrémenter les viandes ou les poissons, des assaisonnements de grillades et même du jus à base d'hibiscus.** Une gamme de rhums guadeloupéens devrait prochainement compléter l'offre. ■

Infos pratiques
8, rue Nationale / 07 69 61 96 60
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 16h15 – 17h à 19h
et le dimanche de 9h à 14h

Le 716, un lieu pour se retrouver

Achraf Bellaaj, propriétaire de la boutique CBD'eau, a ouvert récemment un bar à chicha, salon de thé, "Le 716", en centre-ville. Il propose une gamme de chicha, des cocktails sans alcool, du thé et des gâteaux orientaux et du café artisanal.



Le bar se compose de deux salles qui offrent des espaces conviviaux avec des écrans pour les soirs de diffusion de match et un coin jeux avec la mise à disposition d'une Playstation... *"Nous proposons la réservation de salle pour des occasions particulières comme des anniversaires, soirées karaoké... »* explique le propriétaire des lieux. Achraf, originaire de Tunisie, a déjà travaillé en chicha : « *Là bas, nous devions servir mille personnes par jour, c'est très différent »*, spécifie-t-il.
Un savoir-faire qu'il voulait partager en s'installant sur Janzé. Il propose également du thé oriental, des gâteaux orientaux et du tiramisu maison. « *Les prix sont très accessibles, nous n'avons pas de concurrence et notre clientèle vient de Vitré, Bain-de-Bretagne, Châteaugiron ou encore Vern-sur-Seiche...* » souligne-t-il. Un mois de travaux a permis de donner une ambiance chaleureuse au lieu. ■

Infos pratiques
5, rue Saint-Pierre
Ouvert 7j/7, du lundi au jeudi : 15h-23h, vendredi et
samedi : 14h-00h30 et dimanche : 15h30-23h

Le Village des Entreprises s'implante au Bois de Teillay

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, Roche aux Fées Communauté lance son " Village des Entreprises" sur la Zone d'Activités du Bois de Teillay à Janzé. Ce projet, mené en collaboration avec Presqu'ile Investissement vise à optimiser l'utilisation du foncier en accord avec les exigences de la loi Zéro Artificialisation Nette, tout en favorisant la densification et la création de synergies entre les entreprises.



De gauche à droite, l'équipe de Presqu'ile Investissement, au centre Hubert Paris, vice-président en charge de l'économie, emploi et insertion et le service économique de Roche aux Fées.

Le village des entreprises offre des **cellules commerciales modulables et adaptables** aux besoins des entreprises, en location ou à l'acquisition. Cette approche s'inscrit dans une volonté d'**accompagner les entreprises vers une économie plus sobre en foncier et en ressources**, en mettant l'accent sur la promotion de l'écosystème de l'innovation locale et la collaboration entre les entreprises. **Il est destiné aux artisans, grossistes et sociétés de service.** Implanté dans la zone artisanale du Bois de Teillay, le village d'entreprises propose des cellules à partir de 170 m² à **partir de 1 300 € en location et à partir de 230 000 € en accession.**

Durabilité et qualité

Sur le plan technique, les bâtiments sont conçus pour faciliter les flux et assurer la sécurité du site, avec des voiries dimensionnées pour recevoir des véhicules de livraison type poids lourds. Chaque cellule des bâtiments a son entrée principale avec une partie vitrine au rez-de-chaussée pour accueillir sa clientèle. **Ils intègrent également des éléments durables**, tels que l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits, l'utilisation de pavés drainants pour les zones de stationnement et un traitement respectueux des espaces végétalisés. **Le Village des Entreprises est donc axé sur la durabilité et la mutualisation des coûts**, tout en offrant un cadre immobilier qualitatif en cohérence avec la zone d'activité et les entreprises déjà implantées. ■

Renseignements
Julien DELVAL Responsable Commercial Immobilier d'Entreprise
06 30 65 41 51 ou Julien.delval@presquile-investissement.com

SAISON CULTURELLE

Découvrez le cirque suspendu "Toubouge"



La saison culturelle de Roche aux Fées Communauté continue d'explorer des univers variés avec le spectacle Toubouge de la Compagnie Les Fées Railleuses, une invitation à la rêverie, le mercredi 20 mars au Gentieg.

"Toubouge" est un voyage suspendu, onirique et sonore. Un mobile vivant où des voltigeuses de chair et de papier nous immergent au cœur des lois d'attraction. Se mouvoir et s'émouvoir dans la naissance d'une relation où règne le mantra "Si tu bouges, je bouge". Un voyage hors du temps dans un monde où Toubouge tout le temps…
La **Compagnie Les Fées Railleuses propose une expérience unique** où la grâce et la poésie du cirque se rencontrent dans un spectacle qui émerveillera petits et grands !

Infos pratiques
Dès 1 an
Mercredi 20 mars - Séances à 10h45 et à 16h au Gentieg
Tarif unique : 3 € - Gratuit pour les assistant.e.s maternel.le.s

Infos et réservations rafcom.bzh
culture@rafcom.bzh ou 02 99 43 64 87

Lancée au printemps 2023, l'étude consacrée aux mobilités est fortement liée au réaménagement urbain impulsé par le projet de ZAC multisites et à la revitalisation du centre-ville. Repenser les mobilités, faire évoluer nos modes de déplacement, c'est imaginer aujourd'hui la ville de demain.

Les mobilités d'aujourd'hui et de demain



Faire évoluer nos modes de déplacements

Consciente des enjeux sociétaux et environnementaux, la ville de Janzé souhaite repenser son plan de circulation pour favoriser le développement des modes de déplacements décarbonés et offrir un cadre de vie agréable.

Depuis le 1er juin 2023, la vitesse des automobilistes est limitée à 30km/h dans toute la commune avec pour objectif de faire de Janzé une ville apaisée, cyclable et respirable. "*Devenir ville 30 était une première étape pour faire évoluer les comportements, pour engager la réflexion privilégiant d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle.*" souligne Hubert Paris, maire. Dans la continuité, la ville de Janzé s'est engagée dans la création d'un nouveau plan de mobilités, l'actuel datant de plus de 40 ans.

Vers de nouvelles mobilités

Repenser durablement les mobilités et les aménagements des espaces publics doit permettre de :

1. **diminuer et fluidifier l'usage de la voiture indivudelle.** La voiture est utilisée par 84% des Janzéens pour effectuer le trajet domicile-travail.
2. **favoriser la pratique du vélo et de la marche dans les déplacements du quotidien en sécurisant les aménagements.** Les déplacements de moins de 5km vers les services du quotidien sont réalisés pour plus de 50% des Janzéens en voiture. La part de la marche et du vélo ne peut donc que progresser.
3. **adapter l'offre de stationnement aux usages**, à l'image du parking de la gare qui a récemment été agrandi proposant 53 places de stationnement supplémentaires. 14 trains circulent par jour en semaine en gare de Janzé et 6 trains par jour durant les week-ends.
4. **diminuer le trafic des poids lourds** dans le centre ville. La création du barreau routier pour les véhicules en provenance de Châteaugiron va y contribuer grandement.
5. **réintégrer des espaces verts**, faire place à la nature en ville.

Ce projet est soutenu par la Banque des Territoires, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne.





Des aménagements tests au printemps

La ville de Janzé a une organisation territoriale spatialisée c'est-à-dire que différents pôles sont clairement identifiés : centre-ville, quartiers d'habitat, zones commerciales, quartier sportif et de loisirs... Cette répartition dans l'espace facilite la gestion des déplacements par une approche différenciée. "*A l'échelle de l'agglomération, Janzé est une ville du quart d'heure. Un quart d'heure à pied ou en vélo, c'est parfaitement acceptable.*" souligne Guillaume Grolet, directeur du Pôle Territoire. Ainsi, 41 % des Janzéens ont indiqué être prêts à se déplacer régulièrement en vélo pour des trajets de moins de 15 min. "Il faut être rationnel, mieux partager les espaces en créant les conditions de sécurité pour que tous les modes de circulation puissent cohabiter sereinement."
A présent, la phase de diagnostic laisse place à une période d'aménagements tests qui vont permettre d'évaluer la pertinence des aménagements proposés.

Une méthode de travail privilégiant la concertation

La ville de Janzé, accompagnée par le cabinet Abeil, a opté pour une méthode de travail laissant place à la participation citoyenne et à la concertation. "Il faut faire évoluer les mobilités pour les habitants mais aussi avec eux." souligne Isabelle Cézé, adjointe à la mobilité et à la tranquillité publique.
A chaque étape du projet, la population janzéenne sera associée. "L'enquête sur les déplacements de cet automne a obtenu plus de 500 réponses. Nous espérons nous inscrire dans cette continuité et que les Janzéennes et Janzéens répondront présents aux prochains rendez-vous de concertation afin de recueillir les ressentis de tous, et d'imaginer collectivement les suites à donner aux aménagements tests."

AMÉNAGEMENT TEST

Mise en place d'un sens unique pour sécuriser la rue Armand Jouault

A compter du vendredi 8 mars, la rue Armand Jouault - pour la portion comprise entre le boulevard Chanoine Rossignol et le boulevard Plazanet - sera **à sens unique montant**. Une signalisation adéquate sera bien entendu mise en place.

Cet aménagement test entre, d'une part, dans le cadre des études du plan de mobilités et d'autre part, dans le projet de réaménagement du boulevard Plazanet et de la rue Armand Jouault afin de transformer ces axes en voies végétalisées dédiées aux mobilités douces.

La circulation rue Armand Jouault est complexe, notamment aux horaires de début et fin de cours au collège. C'est pourquoi, il a été souhaité de **commencer rapidement l'expérimentation d'un sens unique notamment dans un souci de sécurisation de la voie publique aux abords d'un établissement scolaire.**

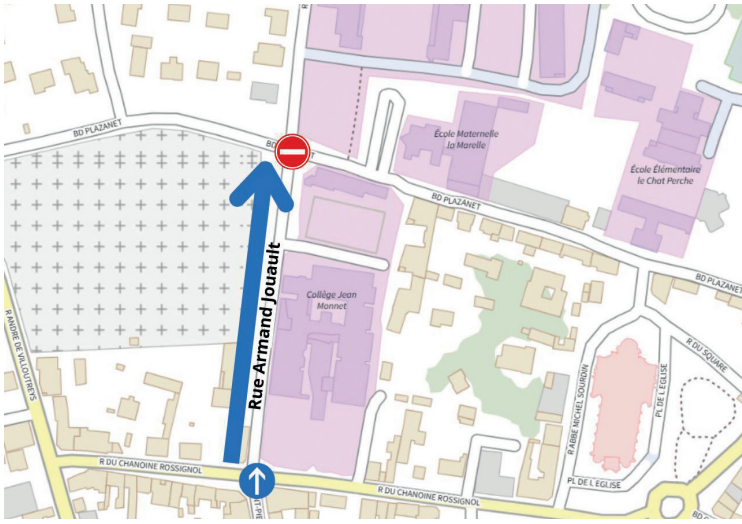

Une liaison cyclable reliant Brie à Janzé



Schéma voie cyclable Janzé-Brie - Proposition Entrée de ville-Gare

- Piste bidirectionnelle
- Piste bidirectionnelle sur rive Sud de la voie ferrée
- Passage sous le pont de la voie ferrée. **Secteur à fort enjeux sécuritaire** : nécessité de sécuriser le passage des vélos au regard des voitures et des piétons passant aussi sous le pont.
- Piste cyclable bidirectionnelle de la Briquetterie à la salle de la Jagotterie
- Insertion des vélos sur la route de Bain. **Secteur à fort enjeux sécuritaire** : nécessité de sécuriser l'insertion des vélos devant le passage à niveau de la route de Bain.
- Piste cyclable Boulevard Pasteur

Une piste cyclable reliant le bourg de Brie à la gare de Janzé sera **mise en service début 2025**. Cet aménagement est mené conjointement avec Roche aux Fées Communauté qui assure la maitrise d'ouvrage sur la portion du panneau d'agglomération de Janzé au panneau d'agglomération de Brie et par la ville de Janzé pour la portion du panneau d'agglomération à la Gare.

La création de cette liaison cyclable va permettre aux lycéens de Brie d'accéder à la gare en autonomie et ainsi limiter les déplacements en voiture et de renforcer le maillage pour les déplacements en vélo. Par la même occasion, deux points noirs de sécurité pour les cycles seront traités à savoir le passage sous la voie ferrée Rue de Bel Air et rue de Bain. Dans l'agglomération janzéenne, **il est prévu d'aménager 1,3km d'itinéraire cyclable continu sous la forme d'une piste bidirectionnelle en privilégiant les cheminement déjà existants afin de limiter l'imperméabilisation des sols et le coût des aménagements.** La ville de Janzé a défini une enveloppe budgétaire de 445 408 € HT pour ce projet dont les travaux doivent débuter cet automne.

Ce projet est soutenu par le Département d'Ille-et-Vilaine. .

En parallèle, la ville de Janzé va démarrer en mars la piste cyclable du chemin des Forges. Deux mois de travaux sont prévus.
Plus d'infos www.janze.fr

Miser sur la sécurité dès le plus jeune âge



Être piéton et prudent, ça s'apprend !

Tous les ans, Julien et Jérémy agents de la police municipale interviennent auprès des écoles pour **faire passer le permis piéton aux élèves de CE2**. Courant janvier, ce sont 46 élèves de l'école du Sacré-Coeur qui ont été mis à l'épreuve. L'intervention dure une heure par classe et se déroule de la manière suivante : entraînement avec un support de présentation à l'appui puis quiz pour tester ses connaissances. Les élèves doivent obtenir 10 points sur 12 pour obtenir leur permis ! Cet exercice consiste à **sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques en tant que piéton** : être bien visible auprès des automobilistes, avoir un comportement sécuritaire dans la rue en empruntant les passages piétons... L'objectif est de transmettre les bases de la sécurité routière pour anticiper les dangers que l'on peut rencontrer sur la route.

Les élèves sont également accompagnés par leurs enseignants en amont à l'aide d'un livret individuel fourni par la police municipale pour s'entraîner chez eux. Ce livret est travaillé sur 4-5 séances en classe. *"Les enfants sont fiers d'obtenir cette carte de permis piéton, c'est une bonne manière de les responsabiliser lors de leurs déplacements"*, souligne Mme Fauchet, directrice de l'école du Sacré-Coeur.

Plus de 80% de réussite pour ces élèves qui repartent avec leurs cartes. En juin, ce sera au tour de l'école du Chat Perché de tester l'exercice.



Pratiquer le vélo et respecter le code de la route

Supervisés par deux gendarmes réservistes du Groupement de Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine, l**es élèves janzéens de CM2 ont découvert les fondamentaux du code de la route avant la mise en pratique sur un circuit deux-roues conçu pour l'occasion.** L'association de la Prévention Routière fournit tout le matériel adéquat : vélos, panneaux, plots... Les gendarmes testent les jeunes cyclistes sur leur conduite, leur comportement (annoncer les virages, s'arrêter sur les priorités à droite...) et leur vigilance à vélo. Pour finir, un questionnaire leur est fourni pour valider ou non l'obtention de leur permis vélo. *"Nous accordons 15-20 min par session, ce qui permet d'évaluer le niveau de l'enfant sur la théorie et la pratique"*, précise Jean-Michel Bodiou, gendarme. Durant trois jours, **ils ont pu évaluer une centaine d'élèves sur Janzé** (dont 68 du Sacré-Coeur et 69 du Chat Perché). La sécurité routière fait partie du programme à l'école. *"Nous avons organisé des ateliers vélo dans la cour d'école et nous prévoyons une sortie à vélo à la fin de l'année scolaire"*, précise Laurence Lepage, enseignante à l'école du Sacré-Cœur.



Des actions de prévention sur les 2 roues

Au mois de janvier, la police municipale a procédé à une action de prévention sur les 2 roues : cyclos, vélos et trottinettes, en partenariat avec la direction du collège St-Joseph.

Cette opération avait pour but de :

- **connaître le nombre d'élèves utilisant ces moyens de transport**
- **sensibiliser sur la règlementation** en vigueur, en particulier la nouvelle réglementation des EDPM (engin de déplacement personnel motorisé) et rappeler le code de la route ainsi que de la limitation de vitesse de 30 km/h sur l'ensemble de la commune.
- **vérifier les équipements de sécurité** individuel et équipement du 2 roues.

Bilan de cette action ? Sur 25 vélos contrôlés 13 ont fait l'objet de problèmes d'équipement, des problèmes d'équipement ont été relevés sur 2 cyclomoteurs sur 3. 3 cyclomoteurs dont 2 avec problèmes d'équipement. Enfin il s'est avéré que deux trottinettes électriques étaient utilisées par des conducteurs sans avoir l'âge requis... Une piqûre de rappel sur la législation en vigueur n'est donc pas vaine !

LA MAISON EN VILLE

Découvrez la cohabitation intergénérationnelle solidaire

En collaboration avec Roche aux Fées Communauté, le CCAS de Janzé s'est porté volontaire pour expérimenter un nouveau mode d'habitat sur la commune : la cohabitation intergénérationnelle solidaire. Un dispositif présenté lors d'une réunion qui se tiendra le vendredi 12 avril à 14h30, aux Halles.

Roche aux Fées Communauté a conclu une convention de partenariat avec l'association "La Maison en Ville" qui a pour objectif de favoriser le logement solidaire. **L'association met en relation des jeunes âgés de 18 à 30 ans, étudiants ou jeunes actifs, en recherche de logement et des retraités de plus de 60 ans, disposant d'une chambre libre à leur domicile.** *« Le manque de logements disponibles et l'accroissement de la liste des demandeurs de logements sociaux sur Janzé nous poussent à chercher de nouvelles formes d'habitat. »* indique Anne Joulain, adjointe aux solidarités. *« Le CCAS de Janzé a déjà la double mission d'accompagnement des seniors et d'enregistrement de la demande de logement social sur le territoire, nous nous sommes donc naturellement portés volontaires pour expérimenter le dispositif "La Maison en Ville." »*

Favoriser le lien social

La ville de Janzé et Roche aux Fées Communauté, en charge de l'habitat sur le territoire, sont conscientes :

- d'une part, de **la volonté des retraités à demeurer chez eux le plus longtemps possible** avec davantage de sécurité et moins de solitude, et de la nécessité pour certains d'entre eux d'avoir un complément de ressources,
- et d'autre part, **des difficultés que rencontrent les étudiants et les jeunes actifs à se loger**.

Il existe différentes formules de cohabitation intergénérationnelle et selon le contexte **"La Maison en Ville" propose l'encadrement juridique le plus adapté**. Le loyer est fixé en fonction du niveau d'investissement de la personne logée. Quelque soit la formule choisie, **la cohabitation s'inscrit dans un esprit de rencontre, de solidarité et d'entraide intergénérationnelle.** *« La présence d'un service animation seniors et d'un service d'aide à domicile au sein du CCAS devraient permettre de faire connaître ce type d'habitat solidaire entre les seniors et les jeunes. L'association "La Maison en Ville" va également venir à la rencontre des personnes intéressées lors d'une réunion d'informations le vendredi 12 avril prochain. »* explique Sylviane Letort, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées. In fine, cette action **va contribuer au changement des mentalités et à l'amélioration de la qualité de vie des retraités et des jeunes au quotidien.** ■

Infos pratiques
Réunion d'informations
vendredi 12 avril à 14h30 aux Halles.

Les seniors réalisent un film d'animation

La réalisatrice Frédérique Odye, en résidence * sur le territoire avec l'Association française du cinéma d'animation, a réalisé un court-métrage d'animation avec la participation active de seniors de la commune.

La réalisatrice a accompagné 8 résidents de l'EHPAD ainsi que **5 seniors du CCAS**, dans la découverte du cinéma d'animation. Ensemble, ils ont écrit une histoire, créé un storyboard et enfin réalisé un court métrage mettant en scène des **souvenirs de leur enfance et de leur vie d'avant.** Le film a été présenté courant janvier aux familles des participants. ***« C'était un moment d'échange agréable pour nos structures. Ce genre de projet permet des rencontres et de montrer qu'on peut devenir cinéaste à tout âge ! »***, confirment Corinne Leborgne-Poles, de la résidence La Colline et Audrey Marchand, animatrice seniors auprès du CCAS. ■



Infos pratiques
** Résidence accueillie par Roche aux Fées Communauté et la Médiathèque de Janzé*
Pour découvrir le court-métrage "Toute une vie", scannez le QR Code ci-dessous.
Bon visionnage !

ÉCOLE DU CHAT PERCHÉ

"Parlez-en", leur slogan contre le harcèlement



L'école du Chat Perché poursuit son dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire. Formation en interne, équipe d'élèves ambassadeurs, sensibilisation, mise en place d'un protocole avec des entretiens individuels... des actions concrètes se sont déployées et ont déjà fait leur preuve !

Dans le cadre du **plan de prévention et de lutte contre le harcèlement** proposé aux établissements scolaires, Caroline Saliou, directrice du Chat Perché, a suivi une formation par le biais du programme PHARE. En interne, deux enseignantes ont également été formées afin de mettre en pratique ce dispositif à travers un protocole dit "***méthode de préoccupation partagée***".
Après avoir identifié les "cibles", les "intimidateurs" et enfin les personnes ressources, **l'équipe pédagogique a pour objectif de "casser l'effet de groupe" via des entretiens individuels.** *"Nous constatons surtout des phénomènes d'intimidation. Les entretiens individuels permettent de faire appel à l'empathie de l'enfant sans pour autant le stigmatiser, ni le blâmer"*, explique la directrice.

L'équipe des ambassadeurs (EDA)

Sur la base du volontariat, **un groupe d'élèves ambassadeurs a été formé et sensibilisé à la question du harcèlement à l'école.** Ces élèves se réunissent les vendredis midi avec Caroline Saliou pour échanger. Ces ambassadeurs *(ici, cinq élèves de CM2 et un de CM1)*, ont reçu chacun un livret de formation : ***quel rôle ont-ils ? Quels sont les comportements à signaler ou à observer ? Comment fédérer ?...*** autant de questions abordées.
Des supports variés sont présentés aux élèves tels que des vidéos de témoignages, des exemples de cas concrets afin de les sensibiliser aux **premiers signes d'intimidation**. *"Lorsqu'on est nouveau, en surpoids, ou encore premier de la classe... toutes les raisons sont bonnes pour intimider, il n'y a pas de profil type."* spécifie la directrice. L'objectif est de **libérer la parole autour de ce phénomène et de rendre chaque élève responsable**. *"Nous avons distribué des questionnaires lors de la journée nationale du harcèlement, auquel chacun a pu répondre de manière anonyme"* précise-t-elle.
L'équipe des ambassadeurs participe aussi au concours national "***Non au harcèlement***", l'occasion de présenter l'affiche qu'ils ont créée avec pour slogan **"Parlez-en"**. *"Une expérience et une fierté pour ces élèves qui prennent ce rôle très au sérieux*, conclut la directrice de l'école. *Chaque situation traitée, grâce au dialogue, est une avancée !"* ■

Focus

Ecoles publiques : inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2024, seront accueillis en petite section les enfants nés en 2021. Les enfants de début d'année 2022 (janvier à avril) seront pré-inscrits et leur inscription sera validée par la directrice en juin, dans la limite des places disponibles.

À noter que **les portes ouvertes à l'école maternelle publique La Marelle** auront lieu le **vendredi 29 mars de 17h30 à 19h**.

Pour les enfants domiciliés à Janzé

Prendre contact auprès du Service Enfance Jeunesse Scolaire, Le Passage situé boulevard Plazanet, au 02 99 47 51 95 pour réaliser l'inscription.
Les documents suivants seront à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et le carnet de santé de l'enfant.
Après l'inscription au Service Enfance Jeunesse Scolaire, les parents prennent contact avec l'école pour une inscription définitive. Il sera alors demandé les documents suivants : attestation délivrée par le Service Enfance Jeunesse Scolaire, livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Pour les enfants non domiciliés à Janzé

Dérogation scolaire : contacter Valérie Loisel en mairie au 02 99 47 51 96 afin de connaître les démarches à effectuer.

Renseignements

- Directrice de l'école maternelle La Marelle Mme Le Roux au 02 99 47 08 34
- Directrice de l'école primaire Le Chat Perché Mme Saliou au 02 99 47 01 02

Prévenir les risques domestiques, un jeu d'enfant

Elaborée par la caisse locale de Groupama, l'exposition "La maison de tous les dangers" a été mise à disposition des écoles janzéennes. Se présentant sous la forme d'une maison témoin, cette exposition vise à prévenir les risques d'accidents domestiques et sensibilise les enfants aux bonnes pratiques.



"La Maison de tous les dangers" a pris ses quartiers en janvier à l'école du Sacré-Cœur à destination de toutes les écoles janzéennes (maternelles et élémentaires). **Elle a permis d'accueillir 380 élèves sur 4 jours, des classes de grande section jusqu'aux CE2.** Les enfants ont découvert chaque pièce de la maison témoin : salle de bain, cuisine, chambre et garage où plusieurs dangers s'étaient glissés : fer à repasser branché, couteaux apparents, rasoirs ou encore bouteilles laissées sur la table basse...

Appréhender les dangers chez soi

Les enfants font un premier tour d'observation des pièces pour **relever tous les objets qui peuvent présenter un potentiel danger.** Puis, un second tour accompagnés par Jean-Pierre Guérin, animateur et partenaire de Groupama, qui les questionnent sur chaque danger. *"Comment utiliser un grille-pain ou un four sans se brûler ? Comment ranger les couverts dans le lave-vaisselle pour ne pas se blesser ?"* tous les gestes simples du quotidien sont passés au peigne fin afin de transmettre les bonnes pratiques aux enfants qui vont ensuite les reproduire chez eux. "*Nous aimerions mettre en place cette exposition tous les quatre ans. Les enfants sont très réceptifs et cela répond au programme de sécurité dans les écoles",* précise Joseph Robin, administrateur et ancien pompier de Groupama.
L'objectif est véritablement de **faire prendre conscience aux enfants des potentiels risques et accidents domestiques** qui peuvent survenir dans leurs habitations. Une sensibilisation ludique dont le but est d'éviter des accidents domestiques qui engendrent 25000 morts par an. *"L'animation était très intéressante et les enfants très investis. Nous avions travaillé en amont sur quelques pièces de la maison.* ***Certains enfants m'ont déjà fait part des retours de gestes qu'ils avaient pu mettre en pratique à la maison*** *(sens des casseroles, bris de verre...)",* souligne Anne-Catherine Le Roux-Sellin, directrice de l'école maternelle La Marelle. ■

Focus

Le Portail Familles s'apprête à évoluer...

Depuis 2015, la ville de Janzé est équipée d'un logiciel métier afin de gérer à la fois les dossiers administratifs des familles, les inscriptions, la facturation... Bien connu des parents, le Portail Familles va évoluer vers une nouvelle version pour mieux répondre aux besoins.

Le Portail Familles est un espace numérique qui permet aux parents d'effectuer les démarches liées aux activités de leurs enfants depuis un accès sécurisé accessible 7/7 jours et 24/24 heures. Gérer les informations de leur compte (coordonnées, pièces justificatives…), consulter et payer leurs factures, s'inscrire et réserver aux différentes activités... les familles sont demandeuses d'avoir un accès dématérialisé à toutes ces démarches.

" Dans une logique de modernisation des services et afin d'offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien, nous allons proposer une nouvelle version du Portail Familles courant avril. Pour accompagner au mieux les familles, des réunions d'informations seront proposées pour que chacun puisse découvrir et se familiariser avec cette interface qui se veut facile d'accès et intuitive. " souligne Elisabeth Barré-Villeneuve, adjointe en charge de l'enfance - jeunesse. Cette nouvelle version du Portail Familles permettra aussi une utilisation facilitée sur téléphones portables et tabletttes.

Infos pratiques
Le Passage
02 99 47 51 95 ou lepassage@janze.fr

Le CMJ a impulsé la création d'un nouveau skatepark

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) travaillent sur la création d'un nouveau skatepark, un projet déjà initié par leurs prédécesseurs et qui devrait voir le jour prochainement.

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Jeunes s'est saisi de la réflexion autour de la création d'un nouveau skatepark. Cet automne pour donner corps à leur projet, **les jeunes élus ont diffusé une enquête pour mieux connaître les attentes des futurs utilisateurs de cet équipement.** Roller, trottinette, skate... l'objectif était de mieux de mieux cerner les attentes et les besoins des pratiquants de sport de glisse. "*Ils ont récolté plus de 200 réponses. Ils ont aussi sondé des personnes ressources comme les enseignants, des animateurs d'accueils de loisirs et rencontré des adultes référents pratiquants réguliers de sports de glisse...* " souligne Sophie Jézéquel, directrice du Pôle Enfance Jeunesse Scolaire.
Autour des enfants élus épaulés par Christophe Bertin conseiller municipal référent du CMJ, un groupe de travail s'est constitué pour accompagner au mieux cette initiative. "*Le souhait des élus du CMJ est que cet équipement sportif vienne compléter les équipements de loisirs existants sur le site de l'Yve. L'idée est de créer un équipement, en structure béton, intégré harmonieusement à son environnement pour* ***en faire un véritable espace public qualitatif, un lieu de vie et de rencontre.***" poursuit Sophie Jézéquel. Les enfants sont en effet soucieux de proposer un espace qui s'adapte à toutes les disciplines, pour les débutants comme les amateurs à la pratique régulière. Le skatepark sera aussi un terrain de jeu accessible et sécurisé.



Combien ça coûte ?

La ville a défini une enveloppe prévisionnelle de 150 000 € TTC pour ce projet dont les travaux devraient débuter en septembre prochain.



De gauche à droite, Martine Pigeon, adjointe à la vie associative, Jean-Paul Botrel, adjoint aux travaux, Manon Bailly, animatrice CMJ, les jeunes élus et Christophe Bertin, conseiller municipal référent du CMJ.

POUR LES ADOS

Une masterclass autour du DIY et du recyclage

Pendant les vacances de printemps, du 23 au 25 avril, le réseau des Espaces Jeunes coordonné par le service jeunesse de Roche aux Fées Communauté, organise une Masterclass " Art Blocs " . Les ados vont être accompagnés par 4 artistes aux univers différents, afin de réaliser une œuvre monumentale à partir d'objets réemployés.



Les ados auront 3 jours pour imaginer et créer une structure monumentale en utilisant des techniques variées comme la linogravure, le cyanotype, le pic assiette et le recyclage poétique de matériaux divers. Grâce au soutien de partenaires comme Le Bon Débarras et le SMICTOM, ils pourront récupérer toutes sortes de vieux objets et de matériaux à recycler, et laisser libre cours à leur imagination pour développer leur expression artistique. Ils pourront également découvrir toute la richesse culturelle de leur territoire, grâce à un jeu animé par la médiatrice culturelle de Roche aux Fées Communauté.
Par la suite, cette œuvre sera inaugurée et animée par les ados lors du « Village du Réemploi » qui se tiendra le samedi 8 juin au Gentieg.

Infos pratiques
Du 23 au 25 Avril de 10h à 17h, salle des loisirs à Coesmes
Gratuit (si adhésion annuelle à l'Espace Jeunes déjà réglée). Sur inscription jusqu'au 17 avril. Places limitées

Renseignements
06 45 61 84 84 ou marine.raguet@rafcom.bzh
www.rafcom.bzh

EVENEMENT

Cali : 20 ans d'amour parfait !

Depuis 20 ans, Cali se balade entre poésie et rock, avec des prises de positions humaines et politiques affirmées. En duo sur scène avec Augustin Charnet, il réinvente ses textes pour un joli voyage dans la chanson française.

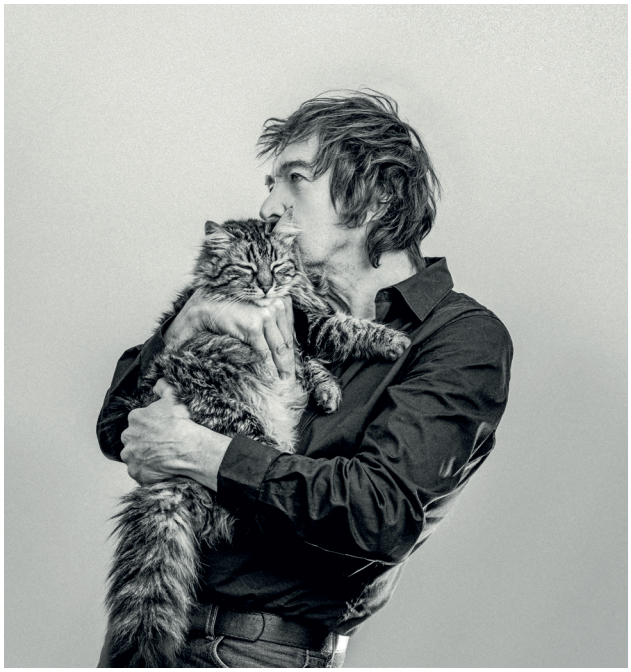

Cette saison, c'est en duo que Cali nous embarque dans un voyage retraçant tous ces âges heureux de l'existence avec des chansons, peut-être connues, ou plus confidentielles et puis d'autres chansons, encore, plein d'autres, des nouvelles, qui arrivent, offertes pour la première fois. **Sur scène, Cali déploie ses ailes avec intensité et élégance.** Toujours dans l'émotion et dans l'authenticité, la sensibilité de cet artiste est une invitation au partage tant chacune de ses chansons raconte la vie, la vraie. **Une soirée de bonheur intense en perspective.**

Infos pratiques
Samedi 13 avril à 20h30, à partir de 10 ans
Plein 23 € / Réduit 17,5 € / 11,5 €
Réservations www.janze.fr ou en mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels.

Renseignements
02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr

Vive les pirates !

Pour célébrer dignement la période de Carnaval, le Gentieg accueille un concert destiné aux enfants (et aux parents) aux accents rock pour une plongée dans une ambiance "piraterie" ! A l'abordage mousaillons !

Tonnerre de Brest, Edward Tromblon, chef du bateau pirate le plus hargneux des océans, a disparu. Sa fille Lila, accompagnée du jeune pirate Kikobert et d'une joyeuse bande de corsaires, part à sa recherche sur les mers...
Ne manquez pas cette fable musicale rock... Petits et grands rendez-vous au Gentieg pour un moment musical d'amusement. **Enfilez votre plus beau costume de pirate pour l'occasion !** Un décor magique vous attend dans lequel vous pourrez vous prendre en photo et partager **un moment de convivialité autour d'un goûter partagé !**
En amont du spectacle, la Médiathèque de Janzé propose un atelier "fabrique ton masque de pirate" le mercredi 6 mars à 14h30 et 16h. Sur inscription.

Infos pratiques
Dimanche 10 mars à 16h
Jeune public, à partir de 4 ans
Tarif unique de 5 €
Réservations www.janze.fr ou en mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels.

Renseignements
02 56 48 30 06 ou billetterie@janze.fr



A vos agendas !

Le Festival Arts2Rues rendez-vous incontournable festif et familial célébrant les arts de la rue vous donne rendez-vous le SAMEDI 1er JUIN.

De nombreuses surprises seront au rendez-vous ! En effet, cette année une nouvelle formule sera proposée... avec un programme qui s'échelonnera du milieu d'après-midi et se poursuivra en soirée...

Pour célébrer cette nouvelle formule, le festival Arts2Rues change de nom et devient FEST'YVE. Une identité liée au lieu où se déroule le festival l'esprit du festival reste inchangé, un temps fort célébrant les arts de la rue. Pensez à noter dans vos agendas : samedi 1er juin FEST'YVE ! Le rendez-vous est pris.

Le festival Balilas prend ses quartiers à Janzé

Depuis 2019, l'association Les vies dansent organise le festival "Balilas" mettant en lumière l'univers folk et traditionnel à travers la musique et la danse. Dans le même esprit qu'un "fest-noz", l'association vous invite à partager sa passion de cet héritage culturel durant quatre jours à travers une programmation riche enchaînant bals, ateliers, animations et plein d'autres surprises... dans une ambiance festive et conviviale !

Organisé à Noyal-sur-Vilaine lors des anciennes éditions, le festival Balilas se délocalise cette année à Janzé pour offrir une expérience unique de musique et de danse folk à un plus large public. *"Je suis janzéenne, cela facilite l'organisation et offre la possibilité d'avoir une plus grande jauge.* ***Nous souhaitions également créer une dynamique locale autour de nos rendez-vous dansants !"***, évoque Marion Robert, présidente de l'association. *"Le festival est ouvert à tout le monde, des stages sont prévus les après-midis pour s'initier au plaisir des danses traditionnelles et folk. Nous proposerons aussi des bals gratuits en extérieur à l'Yve, ouverts à tous les jeudi, vendredi et samedi après-midi : un bal pour enfants, un bal de danses du Brésil, un bal chanté."* précise-t-elle.
Les danses des bals folk sont accompagnées par des groupes dont les musiciens composent dans des esthétiques variées, mais toujours en ayant à l'esprit que leurs propositions puissent être dansées avec les pas de base d'un répertoire riche inspiré de danses régionales (comme la bourrée du Berry, le rondeau de Gascogne ou, plus localement, l'avant-deux du Nord Ille-et-Vilaine).
Le but de ces soirées est d'offrir une opportunité à tous ceux qui seraient curieux de découvrir le plaisir de la danse, tout en satisfaisant les danseurs assidus tant au niveau de la taille de l'espace de danse que de la qualité musicale. *"Nous accueillons des participants fidèles qui peuvent même venir de très loin ! Lors de précédentes éditions l'événement affichait complet plusieurs semaines à l'avance."* souligne Marion.



En dehors et en complémentarité du festival, **l'association noue également des partenariats locaux pour faire découvrir le chant et la danse traditionnels notamment auprès des scolaires.** Les Vies Dansent souhaitent durablement s'investir dans la vie locale.

Infos pratiques
Du 8 au 12 mai. Programmation du festival sur : www.balilas.lesviesdansent.bzh
© Photo Gérard Payelle

HUMANITAIRE EN INDE

Pengal Alayam œuvre pour les femmes

Créée en 2022 à l'initiative de Magali Provost et Jean-Emmanuel Briand, l'association Pengal Alayam - Temple des femmes, vient en aide aux femmes et aux jeunes filles indiennes victimes de violences.

Pengal Alayam est une association d'aide humanitaire destinée aux femmes victimes de violences en Inde. L'objectif de l'association est de mettre en place un **accompagnement thérapeutique auprès des femmes victimes,** en partenariat avec des associations locales "*Nous travaillons avec trois ONG basées à Calcutta, qui accueillent ces femmes et leurs enfants. Elles les aident à devenir autonomes grâce à une scolarisation, une formation professionnelle et l'exercice d'un métier*", explique Magali Provost, janzéenne et co-fondatrice de l'association.

Des voyages humanitaires

Trois voyages seront organisés chaque année afin d'apporter à ces femmes une **aide psycho-affective mais aussi pour contribuer à la réhabilitation des locaux ainsi qu'à la sécurisation de leurs conditions de travail**. Le premier voyage s'est effectué en octobre dernier : "*Deux des membres fondateurs de l'association sont partis à Calcutta afin de rencontrer ces associations locales, ce qui a permis de mettre en place une collaboration.*" L'association a ensuite organisé des ateliers de sensibilisation liée à son action humanitaire ainsi qu'une collecte de fournitures scolaires auprès des classes de 4ème et de 3ème du collège Jean Monnet.



L'association janzéenne prévoit d'organiser des **manifestations culturelles et festives tout au long de l'année** dans le but de contribuer à son autofinancement. "*La première en date est prévue le* ***samedi 4 mai pour un concert multiculturel au Gentieg****. Tout ceci est possible grâce à la quinzaine de bénévoles qui soutient et apporte une aide précieuse au projet.*" La jeune association est à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe, "*toute aide est la bienvenue, petite ou grande, n'hésitez pas à nous rejoindre*", conclut-elle. ■

Infos pratiques
06 83 34 39 43 - contact@pengalalayam.com
Billetterie en ligne www.pengalalayam.com
et à la Librairie "Au détour d'une page"

Vos démarches et formalités

Aide juridictionnelle : un service en ligne pour faciliter les demandes et réduire les délais

Après plusieurs années d'expérimentation et un déploiement progressif auprès des tribunaux, le téléservice permettant de recourir plus facilement à l'aide juridictionnelle est opérationnel.

L'aide juridictionnelle est un dispositif permettant à toute personne dont les ressources sont insuffisantes de bénéficier d'une aide de l'État en matière juridique. Frais d'avocats, de notaires, de commissaires de justice... vous pouvez faire appel à l'aide juridictionnelle pour tous types de procédures, les frais seront pris en charge totalement ou en partie, selon votre situation. L'aide est versée directement aux professionnels du droit auxquels vous avez recours.

La plateforme « L'aide juridictionnelle » facilite les démarches auprès de l'État pour la prise en charge de vos frais de justice et permet de réduire les délais de traitement par les agents des tribunaux. Pour ce faire,

- rendez-vous sur le site justice.fr et choisissez « Faire une demande d'aide juridictionnelle ».
- ou sur www.aidejuridictionnelle.justice.fr (utilisation via France Connect). Votre demande est pré-remplie grâce aux informations fournies par FranceConnect et la direction générale des Finances publiques. Vous pourrez accéder au suivi votre demande 24h/24h depuis votre espace personnel.

Rappel : le 3039 est un numéro gratuit et anonyme qui vous accompagne pour accomplir une démarche juridique ou trouver un professionnel

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 a été présenté lors du dernier conseil municipal. La première décision prise a été de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux alors que l'inflation pèse sur le budget des ménages. Nous y avons également présenté le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour les années à venir.

Au printemps dernier, le Département a fait le choix de reconstruire le collège Jean Monnet. Nous leur avons proposé le site de l'hôpital qui sera désaffecté en 2027, la commune se réservant la partie historique pour réaliser, notamment, une médiathèque. L'objectif partagé avec le Département est de mutualiser des équipements (médiathèque, amphithéâtre…). L'ouverture du collège est prévue pour septembre 2030.

Afin d'être au rendez-vous avec un équipement communal chiffré à ce jour à 3 millions d'euros et en fonction de nos capacités d'emprunts à venir, il nous fallait reporter un projet prévu à court terme, financièrement le plus conséquent. Le choix s'est porté sur le report de la transformation de la Maison St Pierre en tiers-lieu social pour y accueillir notamment la Maison France Service, le CCAS, la police municipale. A partir de janvier 2030, à l'échéance d'un prêt conséquent contracté par la commune en 2014 (participation à la piscine communautaire et Gentieg), ce projet pourra être mis en œuvre.

Avec 600 accueils par mois à la Maison France Services et 2 000 inscrits à la bibliothèque, il nous faut néanmoins améliorer à court terme les conditions d'accueil des usagers et du personnel. Aussi, la grande salle des Halles sera réaménagée pour cela à moindre coût.

Depuis 2020, avec la crise du Covid, le retour de l'inflation et le choix de reconstruire le collège, notre programme de réalisation de nos projets a été bousculé. Dans le cadre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement, nous nous sommes toujours attachés à maîtriser les équilibres budgétaires pour ne pas pénaliser l'avenir. Mais notre ligne de conduite « bien vivre à Janzé » reste d'actualité.

Expression de la minorité

Au cours de ce mandat, nous agissons en restant fidèles à nos priorités.

En 2020, la majorité se présentait avec la volonté de réaménager la place des Halles et de l'Eglise, de restaurer la maison Saint-Pierre, de mettre en place un minibus entre les zones d'habitat et le centre-ville, de créer un nouveau stand de tir... Aujourd'hui, force est de constater que ces projets ne verront pas le jour sur le mandat et que l'horizon a bien changé.

Certaines évolutions nous satisfont, car elles correspondent à des projets pour lesquels nous nous sommes battus depuis le début de mandat. Parmi ces projets, nous pouvons citer la construction d'une nouvelle gendarmerie pour offrir de meilleures conditions d'exercice à nos forces de l'ordre, la rénovation de l'Eglise, la création d'une piste cyclable qui reliera Brie à la gare de Janzé ou encore la création d'un boulodrome couvert, qui nous l'espérons sera réalisé au cours de ce mandat.

Mais plusieurs autres projets, auxquels nous nous opposons, sont apparus au cours de ce mandat. D'une part, nous déplorons le projet de suppression de la salle des Halles, utilisée par les associations et lors de manifestations, et d'agrandissement éphémère de la médiathèque, alors qu'un projet de construction d'un nouvel équipement dans l'ancien hôpital, évalué à 3 millions d'euros, est prévu pour 2030. D'autre part, attachés comme beaucoup à notre patrimoine, nous sommes opposés au récent projet d'extension de la Mairie. Si une mise en accessibilité aux PMR est nécessaire, nous déplorons le style architectural de ce projet, mené sans concertation, qui dénaturera notre Mairie de façon irrémédiable.

Sur tous ces sujets, nous restons vigilants et à votre écoute, avec la constante et seule ambition de défendre l'intérêt des janzéens et l'attractivité de Janzé.

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! » - Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !
Rendez-vous sur www.janze.fr

Inscrivez-vous A LA NEWSLETTER !

Mercredi 6 mars de 14h à 17h
Forum Job d'été
Une quinzaine d'entreprises sera présente aux Halles.
Renseignements : pae.janze@rafcom.bzh - 02 99 47 16 67

Mercredi 6 mars à 19h
Aquaciné aux Ondines
Projection du film « Le monde de Némo » sur grand écran et les pieds dans l'eau.
Renseignements : infos@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Samedi 9 mars à 13h30
Instant famille aux Ondines
Tapis en mousse, structures gonflables, parcours aquatique.
Renseignements : infos@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Dimanche 10 mars à 16h
Les pirates attaquent !
Concert-rock jeune public au Gentieg. Goûter offert.
Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag

Du mardi 12 au jeudi 14 mars de 8h30 à 11h30
Campagne d'été des Restos du cœur
Inscriptions pour la campagne d'été avec justificatifs obligatoires.
Renseignements : ad35.janze@restosducoeur.org - 02 99 47 60 19

Vendredi 15 mars à 14h
Concours de belote
Organisé par Le Club de l'Amitié à La Lande au Brun.
Renseignements : 06 79 44 84 31

Samedi 16 mars à partir de 8h30
Portes ouvertes de la MFR
Renseignements : www.mfr-janze.fr / laugan.archenoul@mfr.asso.fr

Dimanche 17 mars à 12h
Loto de l'APEL - Ecole du Sacré Coeur
Organisé par l'Apel à la salle du Gentieg.
Renseignements : animationloto35@orange.fr - 06 87 57 16 84

Mercredi 20 mars à 10h45 et 16h
Toubouge Cie Les Fées Railleuses
Plus d'infos p.7 de votre Janzé mag

Vendredi 22 mars à partir de 8h45
Don du sang
Organisé par l'EFS à la salle du Chêne Jaune (possibilité de prendre rdv en ligne).
Réservations : https://dondesang.efs.sante.fr

Samedi 23 mars à 10h
Atelier Famille
Des ateliers parents-enfants autour des arts plastiques.
Tarif unique à 1€. Salle Mercure – Espace Brûlon.
Renseignements : lesautochtones@yahoo.fr - 06 09 43 73 92

Jeudi 28 mars à 14h
Thé dansant
Organisé par le club de l'amitié au Gentieg. Avec Patrice Bellay (formule DUO-TENDANSE).
Renseignements : 06 21 91 37 93

Samedi 23 mars à 18h
Concert du Hangart - Escale au cirque
Duos et trios musicaux qui s'amusent à rejouer des musiques de cirque.
Gratuit et sans réservation. Salle Sévigné, Martigné-Ferchaud.
Informations : www.lehangart.rafcom.bzh

Jeudi 4 avril de 15h à 17h30
Bistrot mémoire
Discussions autour du blé et du pain avec Eric Pineau de La Mie de l'Yve. Au Pub Armoricain - 14 rue Villoutreys.
Renseignements : cafedesmemoires@gmail.com - 02 99 47 04 50

Samedi 6 avril à 20h30
Soirée Karaoké
Organisée par la Section Théâtre de l'Amicale Laïque Janzéenne (salle Henri Dupré). Entrée à 15€ (boisson offerte).
Réservations : Au détour d'une page - 02 99 47 69 21 ou Romain Leheurteux - 06 58 47 88 19

Jeudi 11 avril
Animation Seniors : sortie à La Chaise Rouge
Après-midi au théâtre de Pouancé. Départ en car de Janzé. 50 places disponibles. Sur inscription auprès du CCAS au 02 30 30 01 13

Vendredi 12 avril à 14h30
Réunion d'informations
Aux Halles sur le dispositif "La Maison en Ville". Plus d'infos p. 12 du Janzé mag

Samedi 13 avril à 20h30
Concert de Cali
Plus d'infos p.16 de votre Janzé mag

Lundi 15 avril à 19h
Réunion d'informations - ZAC multisites
Plus d'infos p.5 de votre Janzé mag

Mardi 16 Avril à 14h30
Spectacle « Alerte isolement »
Au Gentieg. Sur inscription auprès du CCAS *au 02 30 30 01 13.*

Mercredi 17 avril à 16h30
L'Attirail
La magie du cirque et la manipulation d'objets métalliques se mêlent pour une expérience sensorielle unique ! A Martigné-Ferchaud
Informations : www.rafcom.bzh

A LA MÉDIATHÈQUE

Les Mercredis de la Mezzanine
- **Mercredi 6 mars à 14h30 & 16h : atelier manuel**
En partenariat avec la saison culturelle : fabrique ton masque de pirate
- **Mercredi 20 mars à 14h30 : atelier dessin**
Thème : Faire des Bulles / dans le cadre de l'exposition "La Grande Lessive"
- **Mercredi 27 mars à 14h30 & 16h : atelier numérique**
A la découverte du système solaire
- **Mercredi 3 avril à 16h : Mini-ciné**
Projection d'un film d'animation (1h15)
- **Mercredi 10 avril à 14h30 : atelier numérique**
Casse-têtes et Jeux de Logique sur tablette
- **Mercredi 24 avril à 14h30 : atelier manuel**
Pixel art des vacances

Bébés lecteurs - Lectures 0-3 ans
- **Samedi 2 mars à 10h30**
- **Vendredi 22 mars à 9h30 & 10h30** *En musique*
- **Samedi 6 avril à 10h30** *Thème : Les loups*

La tête dans les histoires - Lectures 3-6 ans
- **Mercredi 13 mars à 16h** *Thème : l'espace, le ciel, la lune...*
- **Mercredi 17 avril à 16h**

Initiation échecs
- **Vendredi 15 mars de 16h30 à 18h30**

Jeux vidéos
- **Mardi 5 mars à 14h30 /** *Tournois Just Dance*
- **Vendredi 15 mars à 19h /** *Finale Just Dance*

Exposition "La Grande Lessive"
- **Jeudi 21 mars dans la matinée**

// Animations gratuites //
Renseignements : *mediatheque.janze@rafcom.bzh - 02 99 47 30 53*

LE GENTIEG

Chanson française



Crédit photo : Yann Orhan

Le Gentieg - Janzé

13 SAMEDI AVRIL

Cali

20H30

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr